

PER – Fiche 3 : Couverture du sol et technique de semis sur les terres ouvertes (TO) ①

Année de récolte

Nom et prénom : Rue / Hameau / Ferme :

N° expl. :

NPA / Localité : N° de tél. :

Natel :

Voir explications au verso.

Parcelles		Cultures précédentes encore en place le 31.08 ou cultures intermédiaires				Cultures principales sur les terres ouvertes (TO) ① pour la nouvelle campagne de récolte			
No	No commune et nom de la parcelle	Nom de la culture ②	③	Surface (ha) en place jusqu'au ④		Technique de semis de la culture intermédiaire ⑤	Nom de la culture principale Campagne 20	Surface (ha)	Technique de semis de la culture principale ⑥
				15.11	15.02				
Report des totaux de la page précédente				.	.	Report du total de de la page précédente			.
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
				.	.			.	
Total des cultures intermédiaires en place le 15.11 et le 15.02				.	.	Total des terres ouvertes			.

Lieu, date :

Signature de l'exploitant :

Cette fiche :

- **Concerne les exploitations comptant plus de 3 ha de terres ouvertes (les cultures sous tunnels ne sont pas prises en compte) ① à l'exception des parcelles en zones de montagne II à IV.**
- **Est destinée au contrôle dans le terrain de la couverture du sol et des techniques de semis. Toutes les informations figurant sur la fiche doivent correspondre aux indications qui figurent dans le carnet des champs.**

① Les terres ouvertes (TO) comprennent : les grandes cultures (céréales, sarclées, etc.) + les jachères tournantes et florales + les cultures spéciales annuelles (cultures maraîchères, fraises, etc.) - voir fiche 1. Dans le cas de la couverture du sol, les surfaces sous tunnel, déjà couvertes, ne sont pas prises en compte pour le calcul des 3 ha, ni soumises aux exigences de couverture.

② Indiquer la culture principale précédente encore en place le 31.08 (betterave, maïs, pdt, prairie, tournesol, cultures maraîchères, etc.) ou la culture intermédiaire mise en place (engrais vert, dérobées, maïs en vert, culture maraîchère d'automne, etc.).

③ - Pour une culture **Précédente** encore en **Place** le 31.08 : mettre **P**.

- Pour les cultures intermédiaires mises en place en **Automne** :

- Mettre **A** : si semis avant le 1er septembre en plaine, respectivement avant le 15 septembre en zone des collines et montagne I (cas normal);
- Mettre **R** : après cultures récoltées (céréale ou autre), si semis **Retardé** d'une culture intermédiaire en raison d'une récolte tardive du précédent ou pour permettre de lutter contre des mauvaises herbes (attention : le semis d'une culture intermédiaire reste exigé avant le 30 septembre).

- Ne rien mettre lorsqu'une culture principale (colza, céréales, ... est implantée en automne.

④ Dans la colonne 15.11, indiquer les surfaces de cultures intermédiaires en place jusqu'au 15.11 (cas normal). Dans la colonne 15.02, indiquer pour les cas de semis retardés, les surface de cultures intermédiaires en place jusqu'au 15.2 (soit pour la parcelle concernée, soit pour la/les parcelles de remplacement – la surface de remplacement doit être au moins équivalente à la surface de la parcelle).

⑤ Nécessaire pour le contrôle des programmes liés aux techniques de semis (contributions à l'efficacité des ressources). Indiquer par exemple : semis direct, semis en bandes fraisées, strip-till, semis sous litière, ...

Exemple :

PER – Fiche 3 : Couverture du sol et technique de semis sur les terres ouvertes (TO) ①

Année de récolte **2017**

Nom et prénom : **PER Exemple**

Rue / Hameau / Ferme :

N° expl. : **1 2 3 4 5 6 7 8**

NPA / Localité :

N° de tél. : **021 987 65 43**

Natel : **079 234 56 78**

Voir explications au verso.

Parcelles		Cultures précédentes encore en place le 31.08 ou cultures intermédiaires				Cultures principales sur les terres ouvertes (TO) ① pour la nouvelle campagne de récolte			
No	No commune et nom de la parcelle	Nom de la culture ②	③	Surface (ha) en place jusqu'au ④		Technique de semis de la culture intermédiaire ⑤	Nom de la culture principale Campagne 20 17	Surface (ha)	Technique de semis de la culture principale ⑥
				15.11	15.02				
Report des totaux de la page précédente				.	.		Report du total de de la page précédente		
7	1234 La Perche 1			.	.		Colza d'automne	1.40	
3	" Grand Clos 2			.	.		Orge d'automne	2.30	Semis direct
1+2	" Pose + Hangar			.	.		Blé d'automne	6.00	Semis direct
14a+b	1238 Bois des Cerfs			.	.		Blé d'automne	2.65	Semis direct
4	1234 Rionzi	Phacelia	A	1.00	1.00	Semis s. litière	Betterave à sucre	1.00	
5a)	" La Haie	Phacelia	A	0.70	.	semis s. litière	Betterave à sucre	0.70	
6a)	" La Rippe 1	Seigle à faucher en vert	R	1.00	.	Semis direct	Betterave à sucre	1.00	
8	" Les Fiches	Prairie temporaire	P	-	-		Pdt	2.00	
9	" Bu jon	Phacelia	A	0.70	.	Semis s. litière	Pdt	0.70	
17	" Louche	Poireaux	P	-	-		Maïs plante	0.40	
11a)	" Pontet 1	Seigle à faucher en vert	R	0.55	0.55	Semis direct	Maïs plante	0.55	Bandes fraisées
11b)	" Pose 2	Jachère florale	P	-	-		Jachère florale	0.20	
11c)	" Pose 3			.	.		Jachère tournante semis automne	0.55	
16	" En grevé	Phacelia	A	0.25	.	Semis s. litière	Fraises annuelles	0.25	
6b)	" La Rippe 2	Phacelia	A	0.45	.	Semis s. litière	Tabac	0.45	
6c)	" La Rippe 3	Rampon	P	-	-		Salades (2 séries)	0.25	
12	" Pontet 2	Phacelia	A	0.35	.	Semis s. litière	Choux-fleurs	0.35	
13	" Pontet 3	Côtes de bettes	P	-	-		Poireaux	0.35	
Total des cultures intermédiaires en place le 15.11 et le 15.02				5.00	1.55		Total des terres ouvertes		
								21.10	

Lieu, date : **Lausanne, le 15 octobre 2016**

Signature de l'exploitant : **E. PER**